RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-113627

Département(s) de publication : **25**
Annonce n° **26-113627**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Mairie de Besançon

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Concession de service public pour l'exploitation du Casino municipal

Description : L'exploitation du service public doit être opérée par le concessionnaire dans le plus strict respect des dispositions légales et réglementaires applicables, et en particulier celles issues : - De la loi du 15 juin 1907 modifiée relative aux casinos et du décret n° 59-1489 du 22 décembre 1959 modifié portant réglementation des jeux dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques dont les dispositions sont codifiées au code de la sécurité intérieure, - De l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, - Des autorisations qui seront délivrées pour la pratique des jeux, - Des articles L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales et des dispositions du code de la commande publique applicables au contrat de concession. Les principales missions du concessionnaire sont les suivantes : exploiter, conformément à la réglementation des jeux, le casino comprenant les activités indissociables suivantes : jeux, restauration, et animation / contribuer au développement touristique et culturel de la Ville en participant à l'animation, la promotion et l'investissement culturel de la Commune / mettre en oeuvre une politique de détection, de prévention et de lutte contre la dépendance aux jeux / proposer des aménagements du casino afin de renforcer son attractivité / assurer l'entretien, la maintenance tout au long de l'exécution du contrat. Le concessionnaire sera autorisé à percevoir l'intégralité des recettes d'exploitation, les produits des jeux, les recettes auprès des usagers (animation, restauration, bar, etc.) et d'une manière générale, toutes les recettes liées à l'exploitation du service objet de la concession. S'agissant des ressources versées au bénéfice de la commune, la ville imposera aux candidats le versement d'un prélèvement sur le produit brut des jeux, en application des dispositions de l'article L.2333-54 du CGCT dont le taux est défini dans le cahier des charges de la concession. Le concessionnaire s'acquittera également d'une redevance annuelle dont le détail est décrit au cahier des charges. Le concessionnaire s'engage à contribuer au

développement culturel du concédant en versant une contribution annuelle dont le détail est décrit au cahier des charges, aux différentes structures culturelles, validée d'un commun accord entre les parties. La Ville de Besançon a décidé d'initier une réflexion à moyen terme portant sur un transfert potentiel de l'activité du casino dans d'autres bâtiments, existants ou à construire. Cette réflexion vient s'inscrire dans une autre, plus large, sur l'évolution du quartier thermal. Le futur concessionnaire devra répondre aux sollicitations de l'AMO qui sera recruté par la Ville de Besançon, comme d'autres acteurs du territoire, au titre de son devoir de conseil

Identifiant de la procédure : 051763d2-4cde-4969-9c17-ad914bc931e0

Identifiant interne : 2026-TOURISME-001

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92351200 Services d'exploitation de casinos

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92351200 Services d'exploitation de casinos

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 42,000,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Les candidats peuvent poser des questions écrites sur le dossier de consultation jusqu'au vendredi 18 décembre 2026 à 12:00 via la plateforme dématérialisée. A compter de cette date, plus aucune question ne sera acceptée par la commune. Il ne sera répondu à aucune question orale. Les réponses seront transmises à tous les candidats via la plateforme dématérialisée au plus tard le lundi 4 janvier 2027 à 17:00

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0000

Titre : Concession de service public pour l'exploitation du Casino municipal

Description : L'exploitation du service public doit être opérée par le concessionnaire dans le plus strict respect des dispositions légales et réglementaires applicables, et en particulier celles issues : - De la loi du 15 juin 1907 modifiée relative aux casinos et du décret n° 59-1489 du 22 décembre 1959 modifié portant réglementation des jeux dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques dont les dispositions sont codifiées au code de la sécurité intérieure, - De l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, - Des autorisations qui seront délivrées pour la pratique des jeux, - Des articles L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales et des dispositions du code de la commande publique applicables au contrat de concession. Les principales missions du concessionnaire sont les suivantes : exploiter, conformément à la réglementation des jeux, le casino comprenant les activités indissociables suivantes : jeux, restauration, et animation / contribuer au

développement touristique et culturel de la Ville en participant à l'animation, la promotion et l'investissement culturel de la Commune / mettre en oeuvre une politique de détection, de prévention et de lutte contre la dépendance aux jeux / proposer des aménagements du casino afin de renforcer son attractivité / assurer l'entretien, la maintenance tout au long de l'exécution du contrat. Le concessionnaire sera autorisé à percevoir l'intégralité des recettes d'exploitation, les produits des jeux, les recettes auprès des usagers (animation, restauration, bar, etc.) et d'une manière générale, toutes les recettes liées à l'exploitation du service objet de la concession. S'agissant des ressources versées au bénéfice de la commune, la ville imposera aux candidats le versement d'un prélèvement sur le produit brut des jeux, en application des dispositions de l'article L.2333-54 du CGCT dont le taux est défini dans le cahier des charges de la concession. Le concessionnaire s'acquittera également d'une redevance annuelle dont le détail est décrit au cahier des charges. Le concessionnaire s'engage à contribuer au développement culturel du concédant en versant une contribution annuelle dont le détail est décrit au cahier des charges, aux différentes structures culturelles, validée d'un commun accord entre les parties. La Ville de Besançon a décidé d'initier une réflexion à moyen terme portant sur un transfert potentiel de l'activité du casino dans d'autres bâtiments, existants ou à construire. Cette réflexion vient s'inscrire dans une autre, plus large, sur l'évolution du quartier thermal. Le futur concessionnaire devra répondre aux sollicitations de l'AMO qui sera recruté par la Ville de Besançon, comme d'autres acteurs du territoire, au titre de son devoir de conseil

Identifiant interne : S-PF-1901277

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92351200 Services d'exploitation de casinos

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92351200 Services d'exploitation de casinos

5.1.2 **Lieu d’exécution**

Adresse postale : Casino municipal

Ville : Besançon

Code postal : 25000

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 19/11/2027

Date de fin de durée : 18/11/2032

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 42,000,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n’est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l’UE

Le marché relève de l’accord sur les marchés publics (AMP) : **non**

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-securises.fr

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches.grandbesancon.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les candidats transmettent simultanément dans un seul et même pli : - une première enveloppe numérique comprenant un dossier de candidature dont le contenu est décrit au règlement de consultation ; - une seconde enveloppe numérique comprenant un dossier d'offre dont le contenu est décrit au règlement de consultation. Le concessionnaire constituera une société dédiée, ayant un établissement sur le territoire, pouvant présenter des comptes clairement identifiés, de la concession de service public

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Besançon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Besançon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Besançon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 5BB79B8F-B30D-A0B2-1B125E3FD42EC429

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Mairie de Besançon

Numéro d'enregistrement : 65130

Adresse postale : 2, rue Megevand

Ville : Besancon

Code postal : 25034

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Point de contact : FAGAUT Ludovic

Adresse électronique : commande.publique@grandbesancon.fr

Téléphone : 0381615050

Adresse internet : https://www.grandbesancon.fr

Profil de l'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Ville de Besançon

Numéro d'enregistrement : 5BB79BAF-B634-AF1C-30EFFDEE7C731FF6

Adresse postale : 2 rue Mégevand

Ville : Besançon

Code postal : 25034

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Adresse électronique : tourisme@grandbesancon.fr

Téléphone : 0381878861

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Besançon

Numéro d'enregistrement : 5BB79BC0-AF37-8ED9-9A6E094CCF1B39E6

Adresse postale : 30, rue Charles Nodier

Ville : Besançon

Code postal : 25044

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Téléphone : 0381826000

Télécopieur : 0381826001

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Besançon

Numéro d'enregistrement : 5BB79BD0-E479-43A3-ECE22DB5E4039FD3

Adresse postale : 30, rue Charles Nodier

Ville : Besançon

Code postal : 25044

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Téléphone : 0381826000

Télécopieur : 0381826001

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Tribunal administratif de Besançon

Numéro d'enregistrement : 5BB79BDF-96EE-C167-71E2574CC2D7DD3C

Adresse postale : 30, rue Charles Nodier

Ville : Besançon

Code postal : 25044

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Téléphone : 0381826000

Télécopieur : 0381826001

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ad931ff6-3926-41f5-a2b6-49ea3dc8f169 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/11/2026 à 17:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/11/2026